

Compte-rendu de réunion du Comité Directeur du vendredi 27 octobre 2023

Présents : P Briault, G Garcin, R.Devulder, C.Van Rijswijk, G.Devulder, C Dorne, J Fourmy

Absents excusés : P Verdot, E Rose.

I- Préparation de l'AG du 24 novembre 2023

Le quorum est égal à 25% des adhérents. Majorité simple.

Ordre du jour :

- Rapport moral : *Cornélis Van Rijswijk* (Président)
- Rapport financier : *J Fourmy* (Trésorier)
- Rapport d'activité : *R. Devulder* (Secrétaire)
- Parole aux invités
- Renouvellement des membres du CD
 Interruption de la séance pour constitution du Bureau
- Présentation du bureau
- Site informatique du Club : *G Garcin*
- Questions diverses

Tous les votes se feront à main levée.

- Une invitation pour l'AG sera envoyée à tous les licenciés du Club 15 jours avant la date, via internet. (*R Devulder*)
- Invitation du Maire et du Délégué aux Sports de Villers St Paul. (*R Devulder*)
- Organisation de l'apéritif de clôture de l'AG : *C Dorne*

II - Renouvellement des membres du CD.

Sont sortants : C Van Rijswijk : (se représente)
 G Devulder : (se représente)
 R Devulder : (se représente)

9 postes sont à pourvoir dont 3 renouvellements pour atteindre 15, le maximum prévu aux statuts.

L'imprimé « appel à candidature » sera joint à l'invitation. (*R Devulder*)

III - Compte rendu financier réalisé 2023 et budget prévisionnel 2024.

J Fourmy présente :

- Le solde bancaire au 1/12/2022 = 5201 €
 et au 27/10/2023 = 5425 €
- Les états 2023 suivants : le Livre de Compte et Compte de résultats.
- Le Prévisionnel 2024 établi par le Trésorier en accord avec le Président, à valider lors de l'AG du 24 Novembre (pièce joint)

IV - Bulletin d'inscription 2024.

Du changement pour les licences 2024

- Fin du certificat médical de non contre-indication (CMNCI)
Dorénavant, il suffira d'attester avoir répondu au nouveau questionnaire de santé (QS) mis en place par la commission nationale Sport Santé de la Fédération.
- La suppression du CMNCI entraîne que les trois licences existantes à savoir « Vélo Balade », « Vélo Rando » et « Vélo Sport » deviennent caduques et sont remplacées par une seule et unique licence fédérale.

Pour votre assurance (obligatoire), comme l'an dernier 3 formules : Mini braquet, Petit Braquet, Grand Braquet. Voir les documents AXA sur le site.

A noter que les tarifs de la licence restent identiques à ceux de 2023.

L'adhésion au Club est de 5€ pour les anciens adhérents qui renouvellent et de 25€ pour les nouveaux adhérents (adhésion + maillot du Club).

R Devulder a préparé le **formulaire individuel d'adhésion** au Club 2024.

Tous les imprimés pour la réinscription 2024 seront disponibles prochainement sur le Site du Club et **seront à retourner** (sous forme papier) pour archivage au Club et faciliter la prise des licences à : **R Devulder 617, rue du 8 mai 60290 Laigneville.**

V - Repas Club 2023.

Ghislaine Devulder s'est chargée d'organiser le repas de fin d'année. Il aura lieu le **dimanche midi 3 décembre 2023** au restaurant « Le Relais Saint Antoine » à Catenoy 13 rue St Antoine.

Le menu est à 42€ (apéritif, vin et café compris). La participation du Club est de 12€.

R Devulder va envoyer à chaque adhérent une invitation avec le choix du menu, le prix et la date limite de réponse.

VI - Questions diverses.

- La prochaine réunion du CD sera déterminée à l'AG.
- G Garçin demande s'il existe un inventaire du matériel qui pourrait être utilisé par les adhérents du Club (porte vélo, home trainer etc..). Il n'existe pas. Il est à faire.

Fin de séance.

Le secrétaire : R Devulder

Le Président : C.Van Rijswijk

Destinataires : les membres du bureau - Classement